



## Lettre de l'équipe municipale n° 21



### **Séance du vendredi 13 mai 2016 à 20h**

**Absents excusés :** Colette PERIER (procuration à Chantal YVOREL), Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Laëtitia TEXIER), Laëtitia ANDRE (procuration à Anne-Laure MARCO), Michaël SAHRIDJ (procuration à Christian RIVOIRE).



### **COMPTE RENDU DES CHANTIERS EN COURS ET AVENANTS AUX MARCHES PREVUS**

#### Salle des sports et halle

L'avancement des travaux respecte les délais prévus ; le calendrier des différentes entreprises intervenantes a bien été suivi jusqu'à ce jour.

- Un avenant au marché du lot « Terrassement – abords – VRD » (entreprise TP LACASSAGNE) est validé pour la somme de 3.532,50 € HT (reprise réseau eaux pluviales).
- Un avenant au marché du lot 7 « VMC – plomberie – sanitaire » (entreprise SARL RAYNARD) est validé pour la somme de 389,96 € HT (différents travaux modificatifs).
- Un avenant au marché du lot 8 « Electricité – courants faibles » (entreprise GEMC) est validé pour la somme de 2.686,44 € HT (travaux pour mise en conformité électrique et sécurité incendie exigés par le bureau de contrôle).



### **PROJETS D'INVESTISSEMENT**

Suite au vote du budget communal, le conseil a décidé ou réfléchi sur la réalisation de plusieurs projets.

#### 1) Installation d'un city stade au skate parc

Le conseil étudie l'installation d'un city stade et a demandé un devis à 3 entreprises spécialisées dans ce domaine : AGORESPACE, MEFRAN et FOOGA.

Différents devis sont présentés selon les dimensions, prestations et options (gazon synthétique, tracé au sol, buts brésiliens, acier, peinture, bois, etc.).

Après un vote au scrutin secret (13 voix Pour, 1 voix Contre et 2 bulletins blancs), le conseil décide de mener à bien ce projet et de continuer les négociations (pour minimiser le coût) avec la société MEFRAN.

## 2) Travaux Voirie pour 2016

Le conseil étudie également les travaux de voirie à faire en priorité sur notre commune ; Deux sites sont principalement visés : le Thivel (accès à la ferme PROTIERE) et le début du chemin desservant la maison CHOMETON à Boussoure.

Deux devis ont été établis pour ces travaux et c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour un montant de 20.972 € HT.

## 3) Aide financière pour l'O.S.G.

L'Olympique Saint Genois (activité gymnastique), association représentée par André GRANJON, sollicite une aide financière pour la remise en état de nombreux équipements de la salle des sports (nouvelle housse pour les matelas PVC, nouveaux blocs pour la gym, remise en état des barres parallèles, etc.) L'O.S.G. prend à sa charge sur l'année 2016 les réparations d'entretien urgentes dudit matériel et demande une aide financière communale sur 2017 pour le reste.

Après un vote au scrutin secret (14 voix Pour et un bulletin blanc), le conseil accepte de prendre en charge à hauteur des 2/3 le coût de cet investissement sur le prochain exercice (2017) pour une dépense estimée approximativement à 10.000 € HT.

## 4) Achat de matériel informatique pour l'école par JAQUADI

L'association JAQUADI (en concertation avec la directrice de l'école) a pour projet d'équiper une salle de classe d'un projecteur LCD et d'un tableau interactif.

La commune va donc demander plusieurs devis auprès de fournisseurs pouvant assurer également la maintenance de ces équipements ainsi que des devis pour l'installation électrique de ce matériel.

Lors de la prochaine réunion, l'association JAQUADI nous donnera le montant de sa participation et nous déciderons alors de la suite à donner à ce projet.



## DELIBERATIONS ET PORTÉS A CONNAISSANCE

### S.I.V.O.S.

La commune de Saint-Genis soutient le S.I.V.O.S. en prenant une délibération pour le maintien de ce syndicat qui est géré bénévolement par des élus.

16 communes sont concernées et environ 460 élèves étudient au collège de Sainte-Foy.

Nous pensons que le maintien permettra d'assurer pour les années futures les activités périscolaires : sport, cinéma, théâtre etc.

### **P.P.R.M.**

Nous portons à connaissance l'enquête publique en cours sur les communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Genis-l'Argentière, Souzy et Aveize concernant les risques miniers.

Un commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition des Saint Genoïses le 2 Mai en mairie ; aucune personne concernée par ce plan de protection ne s'est manifestée ; il est vrai que la commune de Sainte-Foy est beaucoup plus impactée que Saint-Genis. Le commissaire reste à la disposition de tous les 18 et 27 mai de 14 h 30 à 17 h 30 en mairie de Sainte-Foy-l'Argentière. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour toutes questions.

### **S.C.O.T.**

Nous prenons une délibération validant le Schéma de Cohérence Territoriale des Monts du Lyonnais.

### **Rapport annuel prix et qualité de l'eau potable**

Le rapport sur l'eau est porté à notre connaissance. L'eau des Monts du Lyonnais est de bonne qualité.

Nous validons une délibération concernant l'adhésion nouvelle au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais : en 2017 des communes de Montromant et Sainte-Foy-l'Argentière et en 2018 des communes de Sainte-Agathe-en-Donzy et Bussièrès (jusqu'alors ces communes possédaient leur propre réseau d'eau potable).

### **Décision modificative sur budget annexe de l'assainissement**

Nous validons des modifications d'affectations comptables.



## **QUESTIONS DES CONSEILLERS**

Anne-Laure MARCO signale les défaillances persistantes concernant l'éclairage public sur le secteur « les Vignes » depuis quelques semaines.

La mairie communique très régulièrement avec le SYDER pour signaler ces pannes répétitives ; la société chargée des travaux en prend note et nous espérons que ces problèmes seront tous réglés très prochainement.

Nb : ces travaux ne sont pas finis et donc ne sont pas encore payés par le SYDER.



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Médiathèque**

Une rencontre a eu lieu le 6 avril entre les élus et l'équipe de la médiathèque.

Fabienne REDON et l'équipe de bénévoles souhaiteraient développer un peu des animations à la médiathèque (par exemple : expositions en tout genre, dédicaces d'auteurs, promotion du livre par thème, atelier autour d'internet, jeux concours, atelier bricolage pour les enfants à Noël, Pâques, etc.)

Si vous avez une "âme d'animateur" et que vous aimez les livres alors venez les rejoindre pour leur exposer vos idées et mettre en place des projets (si votre emploi du temps est déjà bien chargé, ce n'est pas un problème car vous donnerez le temps que vous pourrez, ces animations seraient très ponctuelles et les bénévoles sont là pour vous aider).

Alors ne laissez pas vos idées dans un placard, et venez en parler à la médiathèque. Merci.

### Atelier intergénération

Un atelier lecture à la médiathèque (animée par Amandine GRIZONNET) aura lieu le mercredi de 5 juin à la médiathèque de 15 à 16 h. Enfants et moins jeunes sont attendus.

### Communauté de communes Chamousset en Lyonnais

#### Escap'ad

La réunion du 28 avril portait essentiellement sur le choix du délégataire du centre aquatique Escap'ad. 4 sociétés avaient répondu à l'appel d'offre et le choix s'est finalisé sur CARILIS. Un contrat a donc été signé jusqu'en décembre 2021.

Carilis assurera, entre autres, la gestion et la formation du personnel, la communication (notamment pour essayer de développer la partie bowling). Le coût annuel du centre Escap'ad pour la collectivité s'élève à 522.000 € (diminution par rapport au contrat actuel de - 60.000 €).

#### Cyclo canton

Il fêtera cette année ses 20 ans et aura lieu les 4 et 5 Juin (possibilité de ne faire qu'une seule journée). Les enfants et accompagnateurs traverseront notre commune le samedi entre 15h30 et 16h30 environ avec un arrêt « buvette » vers le skate parc. L'arrivée le 4 juin se fera à la salle de Sainte-Foy-l'argentière avec au programme : à partir de 18h un spectacle de basket acrobatique, suivi d'un apéritif dinatoire et d'un spectacle musique et cinéma.

Vous pouvez inscrire vos enfants ou/et vous-mêmes en accompagnateurs ou simplement participer aux spectacles du samedi soir en appelant au 04 74 70 58 04.

#### B.I.J.

Le bureau d'information jeunesse souhaite recruter un jeune en service civique pour une durée de 12 mois (28 heures par semaine) à compter du 20 juin.

Si vous êtes intéressé(e) appelez le 04.74.26.50.78.

#### Regroupement intercommunal

A ce jour, il y a toujours une incertitude concernant ce regroupement.

Le Préfet du Rhône et le Préfet de la Loire débattent toujours (pour rappel : le Préfet du Rhône souhaite un regroupement autour des 3 intercommunalités du SIMOLY et celui de la Loire intègre Forez en Lyonnais avec Forez Est). Si aucun accord n'est trouvé, c'est un arbitrage ministériel qui tranchera.

Un collectif MONTS DU LYONNAIS (territoire du SIMOLY) s'est créé. Alors si vous souhaitez conserver notre entité MONTS DU LYONNAIS, si vous voulez dire non au gaspillage d'argent public (tous les travaux et projets travaillés et payés par le SIMOLY seraient caduc si forez en Lyonnais est détaché), vous pouvez signer leur pétition en ligne ou prendre part à leurs actions (manifestations, distribution de tracts...) - [www.montsdulyonnaisunis.fr](http://www.montsdulyonnaisunis.fr)

#### Radio Modul

La radio des monts du Lyonnais (qui sera très certainement bientôt basée à Souzy) nous demande l'autorisation d'installer un tube émetteur (d'1 mètre 50) sur le clocher de l'église de Saint-Genis afin de pouvoir émettre en FM. Le responsable sera présent lors du prochain conseil municipal pour nous expliquer le système, la puissance des ondes émises etc. Nous prendrons notre décision ultérieurement.

### **Hôpital en danger**

Une autre action de soutien aura lieu le 4 juin prochain pour soutenir le centre hospitalier du Forez (site de Feurs) qui se trouve vraiment en danger de fermeture.

### **Hôpitaux locaux**

Le 11 mai a eu lieu également une réunion d'information concernant la restructuration (en projet pour 2019) des hôpitaux de Saint-Laurent-de-chamousset et Saint-Symphorien-sur-coise avec des regroupements de service prévus. Saint-Symphorien a pour projet la construction d'un nouveau bâtiment et un agrandissement possible est prévu sur Saint-Laurent.

### **Parc Eco-Habitat (SIMOLY)**

Le parc Eco-habitat, basé à Saint-Symphorien-sur-coise, peut vous accompagner (gratuitement) dans vos projets de rénovation afin de diminuer votre consommation d'énergie. En 2015, ils ont accompagné 200 projets de particuliers. Ils peuvent vous aider à faire un diagnostic énergétique de votre maison ou appartement, vous conseiller pour effectuer ou faire effectuer des travaux, vous accorder une aide financière pouvant aller jusqu'à 6.500 € et vous aider pour obtenir d'autres aides (crédit d'impôt, EcoPTZ, certificat d'économies d'énergies...).

Alors n'hésitez pas à les contacter au 04.72.66.14.30.

ou par mail [contact@parc-ecohabitat.com](mailto:contact@parc-ecohabitat.com).

### **Nettoyage de printemps**

Nous remercions sincèrement les personnes qui se sont jointes à nous le samedi 16 Avril pour le nettoyage de printemps et tout particulièrement les chasseurs (et leur terrine pour le casse croute !!). Beaucoup de déchets ont été ramassés, en particulier le long des routes départementales.

### **Repas des Seniors**

75 séniors se sont retrouvés à la salle des fêtes le 30 avril autour d'un bon repas et d'une animation musicale. Chants, danses et blagues ont ponctué cet après-midi fort sympathique.

### **8 mai**

La cérémonie du 8 mai a été clôturée par un lâcher de ballons à l'hélium gonflés par le conseil jeunes. Un message de paix, écrit par les enfants de l'école, a été attaché à chaque ballon.

### **Balade en sentier pollinier**

Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.) organise à nouveau une balade sur notre sentier pollinier le 28 mai ; à cette occasion Michel THIBAUDON, le directeur, offrira un pot pour son départ en retraite. Notez cette date et venez faire cette balade accompagnée d'explications sur les différents pollens d'arbres.

### **Fête des Mères**

Nous nous retrouverons le dimanche 29 mai partir de 11 heures à la salle des fêtes pour célébrer toutes les Mamans, qui se verront remettre une plante.

### **Site internet de la commune**

Vous êtes de plus en plus nombreux à visiter ce site. Partagez l'info et parlons en autour de nous. Branchez-vous, c'est facile !

## Respect des autres et vivre ensemble

Avec les beaux jours vient le temps des travaux de bricolage et de jardinage ; pour ne pas gêner le voisinage, Merci de respecter les jours et heures autorisés :  
Réf. Arrêté préfectoral n° 2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit  
**8h30-12h et 14h30-19h30 les jours ouvrables**  
**9h-12h et 15h-19h les samedis**  
**10h-12h les dimanches et jours fériés**



## PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 17 juin à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30  
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**site internet de la mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)**

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,  
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56  
Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)

## AUTRES INFORMATIONS

### Rencontre inter-génération

Amandine GRIZONNET propose un rendez-vous lecture mercredi 15 juin de 15 à 16h à la médiathèque ; c'est une animation qui s'adresse à tous : jeunes, adultes et seniors.

### A.S.S.G

Depuis de nombreuses années, l'Amicale Sportive de St Genis l'Argentière met à disposition des Saint-genois des tables et des bancs gratuitement. A compter de ce jour, une contribution financière sera demandée afin de réaliser les éventuels travaux de réparation et d'entretien de ce matériel. Une participation de 3 € pour une table et deux bancs, soit 2 € la table, et 0,50 € par banc sera donc requise le jour du retrait du matériel. Pour tous renseignements complémentaires et réservations, merci de contacter : Daniel GIRAUD au 06.86.46.02.33. Le Bureau.

### Commission d'attribution des places en crèches & haltes garderies

Les parents qui souhaitent inscrire leur (s) enfant (s) dans les crèches et haltes garderies de Chamousset en Lyonnais sont invités à retirer un dossier pour déposer leur candidature avant le 27 mai 2016.

Toute information complémentaire au service social de la communauté de communes au 04.74.70.58.00. ou [accueil-enfance@chamousset-en-lyonnais.com](mailto:accueil-enfance@chamousset-en-lyonnais.com)

### Les cars du Rhône

Dès le 15 juin 2016, les fiches horaires seront disponibles sur le site

[www.carsdurhone.fr](http://www.carsdurhone.fr) et les inscriptions en ligne, aux abonnements annuels, scolaires et étudiants, ouvertes. Tél. numéro vert 0 800 10 40 36.